



HAL
open science

Présentation de "La Grammaticalisation - La Terminologie"

Jean-Marie Merle, Christian Toutatier

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle, Christian Toutatier. Présentation de "La Grammaticalisation - La Terminologie". Travaux du CLAIR / Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, 2003, 18, p. 9-13. hal-01365850

HAL Id: hal-01365850

<https://hal.science/hal-01365850>

Submitted on 19 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Présentation de Christian TOURATIER et Jean-Marie MERLE | 9 |
| I. La Grammaticalisation | 15 |
| Sibylle KRIEDEL et Dominique BATOUX, Compte rendu de <i>Grammatikalisierung. Eine Einführung in Sein und Werden grammatischer Formen</i> de Gabriele DIEWALD, in : <i>Germanistische Arbeitshefte</i> (Niemeyer, 1997) | 17 |
| Sibylle KRIEDEL, Grammaticalisation et créoles : un élargissement du concept ? | 35 |
| Daniel JACOB, Niveaux de grammaticité : de la fonction primaire à l'autonomie grammaticale | 59 |
| Dominique BATOUX, Les verbes supports | 83 |
| Charles ZAREMBA, Aperçu diachronique des temps du polonais | 99 |
| Georgia KATSELOU, La grammaticalisation du parfait néohellénique. <i>Du parfait simple aux parfaits périphrastiques</i> | 115 |
| Éva AGNEL, L'auxiliaire <i>fog</i> en hongrois un cas de grammaticalisation | 137 |
| Alain GIROD et Pierre LARCHER, Un phénomène de grammaticalisation en arabe moderne : le passif périphrastique | 147 |
| Aino NIKLAS-SALMINEN, Le statut actuel du déterminant <i>se</i> en finnois parlé | 169 |
| Robert ROUDET, Syntaxe des cas et processus de grammaticalisation : l'exemple du datif russe | 183 |

| | |
|---|-----|
| II. La Terminologie | 207 |
| Robert VION, Le concept de modalisation : vers une théorie linguistique des modalisateurs et de la modalité | 209 |
| Jaap J. SPA, La terminologie phonologique | 231 |
| Denis AUTESSIERE, La terminologie phonétique | 241 |
| Christian TOURATIER, Sujet-Prédicat, Thème-Rhème, Topique-Commentaire, Support-Apport | 253 |
| Rain HOWE, L'expression de la temporalité : complexité de la terminologie | 277 |

Présentation

Ce volume s'intéresse à deux problèmes qui sont dans l'air du temps et sur lesquels ont récemment réfléchi de façon individuelle ou collective des linguistes de toute obédience. Ces deux problèmes ont chacun été un sujet annuel de réflexion du Cercle linguistique d'Aix. Il s'agit d'une part du problème de la grammaticalisation et d'autre part de la question de la terminologie utilisée en linguistique.

Trois articles s'efforcent d'abord de cerner la notion de grammaticalisation et d'en faire la théorie. Comme le rappellent Christian Lehmann et, à sa suite, ici même, Sibylle Kriegel et Daniel Jacob, « c'est Antoine Meillet (1912) qui a inventé le terme de "grammaticalisation" et l'a le premier appliqué au concept pour lequel il est encore utilisé aujourd'hui » (Lehmann, 1982, 1). Il pensait en effet qu'il y avait deux procédés pour constituer les formes grammaticales, d'une part l'analogie qui « consiste à faire une forme sur le modèle d'une autre » (Meillet, 1912, « L'évolution des formes grammaticales », repris dans 1958, *Linguistique historique et linguistique générale*, 130), et la grammaticalisation qui « consiste dans le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical » (Meillet, 1958, 131). Et il opposait justement ces deux sources des morphèmes grammaticaux en ces termes :

« Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble du système existant, la "grammaticalisation" de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système » (Meillet, 1958, 133).

Cette définition de la grammaticalisation est, comme le remarque ici Sibylle Kriegel, celle que l'on retrouve un peu partout ; c'est notamment celle que, dans des termes plus modernes, propose Christian Lehmann, le linguiste allemand qui a donné un nouvel essor aux problèmes de grammaticalisation :

« La grammaticalisation est un processus qui transforme des lexèmes en formants grammaticaux. <...> Un signe est grammaticalisé dans la mesure où il est dépourvu de signification lexicale concrète et entre dans des règles grammaticales obligatoires. Un exemple simple est l'évolution de la préposition latine *ad* "en direction de" en marqueur de l'objet direct espagnol *a* » (Lehmann, 1995, p. VIII).

C'est sur la théorie de Christian Lehmann que se fondent Gabriele Diewald (cf. le compte rendu de son livre par Sibylle Kriegel et Dominique Batoux) et Sibylle Kriegel (cf. son article à propos des créoles) pour caractériser la grammaticalisation comme un processus graduel et unidirectionnel, qui concerne d'abord le signifié (c'est ce qu'on appelle la désémantisation) et seulement plus tard le signifiant (le morphème, de libre, devenant lié, ce qu'on appelle la coalescence, pour ne plus être ensuite qu'un affixe flexionnel, puis éventuellement un zéro formel). Plusieurs paramètres permettent de mesurer le degré de grammaticalisation d'un élément, comme son intégrité phonologique et sémantique, sa cohésion dans un paradigme, sa cohésion syntagmatique avec d'autres morphèmes, sa variabilité paradigmatique, sa variabilité syntagmatique. Alors que la grammaticalisation semble ne pouvoir être qu'un processus interne à une langue, Sibylle Kriegel paraîtrait prête à admettre, avec quelques autres créolistes, que les créoles présentent des grammaticalisations qui « n'ont pas eu lieu indépendamment des langues de substrats ». Le passif seychellois en *ganny* par exemple aurait subi une influence anglaise, et le causatif en *fer* une influence française. Mais Sibylle Kriegel semble malgré tout admettre finalement – avec raison, nous semble-t-il –, qu'il n'y aurait « pas <alors vraiment> de processus de grammaticalisation, mais plutôt des calques directs des substrats » (p. 50) ou des superstrats.

Sans récuser vraiment la conception en quelque sorte classique de la grammaticalisation, Daniel Jacob propose un élargissement selon lequel ce n'est pas simplement des formes mais des objets plus abstraits qui seraient soumis à la grammaticalisation, par exemple tout le système des pronoms personnels qui, du latin au français, a évolué vers un paradigme d'éléments clitiques, ou encore l'ordre linéaire des mots qui, toujours du latin au français, change de fonction en passant du marquage de l'organisation informationnelle au marquage des fonctions syntaxiques. Dans cette perspective fort intéressante, la prétendue désémantisation n'est plus une simple perte de traits sémantiques, mais le remplacement de traits plus concrets par des traits plus abstraits, et le grammatical est autre chose que la simple absence d'expressivité, se définissant avant tout comme « organisation de relations paradigmatiques, règles et structures qui ne sont

reliées qu'indirectement aux besoins communicatifs immédiats » (p. 70) du sujet parlant. Le processus de grammaticalisation n'est plus alors conçu « comme l'évolution du statut linguistique de certaines formes, mais plutôt comme le changement du mode d'organisation et de fonctionnement de certains domaines fonctionnels à l'intérieur d'une langue » (p. 62). Mais ce changement d'organisation de certains domaines fonctionnels entraîne et implique des changements de statut linguistique des morphèmes particuliers, ce qui rend cette conception élargie de la grammaticalisation parfaitement compatible avec la conception classique évoquée plus haut.

Toutes ces réflexions théoriques sur la grammaticalisation sont accompagnées d'un certain nombre d'études empiriques portant sur quelques langues indo-européennes et sur deux langues finno-ougriennes. Le verbe est évidemment un champ d'étude privilégié pour la grammaticalisation. Tous ses temps (au sens morphologique du terme) – ou presque – en fournissent de bons exemples. Ainsi Georgia Katselou fait, à partir notamment des grammaires grecques, l'histoire décalée de la grammaticalisation des deux parfaits du grec moderne, tout en montrant bien les changements de valeur du parfait entre le grec ancien et le grec moderne, et ses points communs et différents avec le passé composé français. Éva Agnel montre que ce qui fut un verbe signifiant « prendre, saisir » est maintenant, en hongrois, moins un auxiliaire de futur qu'un élément du signifiant discontinu d'un morphème de signifié « prospectif ». Mais la grammaticalisation peut produire, dans le verbe, autre chose que des temps. Sibylle Kriegel s'intéresse à l'apparition en créole seychellois d'une voix passive et d'une voix causative, et Alain Girod et Pierre Larcher à l'apparition en arabe moderne d'un passif périphrastique. Dominique Batoux observe qu'en allemand, ce qu'on appelle « verbe support », c'est-à-dire verbe formant avec son complément une expression verbale qui « paraphrase un verbe simple » et dont le nom ne peut « pas donner lieu à une question », correspond non pas à un tour idiomatique, mais à une grammaticalisation d'ordre aspectuel, en entendant par là ce qu'on appelle en allemand *Aktionsart*, c'est-à-dire « phase ou manière du procès ». Charles Zaremba enfin signale que le mode impératif ou le temps passé du polonais se sont formés par agglutination, avec la particularité notoire (plus marquée que dans les autres langues slaves) qu'au passé les désinences personnelles issues d'un auxiliaire « être » peuvent encore s'attacher à n'importe quel autre mot de la phrase que le verbe lui-même.

Mais les grammaticalisations peuvent apparaître dans n'importe quel secteur de la grammaire. Aino Niklas-Salminen, après avoir rappelé que Greenberg a dégagé à partir d'un certain nombre de langues les quatre

stades successifs de la transformation du démonstratif en article, et que Martin Harris a pu montrer que l'article de l'anglais et de l'ancien français en était au deuxième stade, et l'article du français moderne au troisième stade, observe dans un corpus de finnois parlé que, contrairement à ce que disent habituellement les grammaires, le démonstratif *se* est actuellement dans la deuxième phase de grammaticalisation de l'article. La grammaticalisation peut enfin expliquer bien des choses dans le fonctionnement des cas. Robert Roudé, se situant dans une perspective exclusivement synchronique, classe les différents emplois du datif russe selon trois types d'emploi, admis par G. A. Zolotova, à savoir les formes dites libres, où le datif a la valeur sémantique de « destinataire », les formes régies syntaxiquement, qui ne sont pas justifiables sémantiquement, et les formes dites conditionnées, qui ne sont ni régies syntaxiquement ni justifiables sémantiquement. Et il admet qu'il y a un passage progressif (et donc une grammaticalisation croissante) qui va des formes « libres » aux formes « conditionnées », sans qu'il y ait pour autant de frontières bien nettes entre ces formes « libres » et ces formes « conditionnées ».

La terminologie ou, comme le disait Mounin, la « néologite », est une maladie qui touche toutes les disciplines en effervescence. Et l'on doit reconnaître que, sauf peut-être en phonologie, ainsi que le remarque ici Jaap Spa, et en phonétique, ainsi que l'observe ici Denis Autesserre, la linguistique a cultivé et cultive avec passion la créativité terminologique, comme le montrent trois contributions qui, dans ce numéro, essaient de mettre un peu d'ordre dans certains domaines importants des sciences du langage. Cette manie est si tenace que même lorsqu'ils enseignent les langues, les linguistes ne peuvent s'empêcher de recourir à une terminologie luxuriante, dans laquelle les pauvres apprenants ne peuvent finalement que se perdre.

Il n'en reste pas moins qu'une terminologie spécifique est nécessaire à la linguistique comme à toute discipline particulière. Mais il importe d'une part qu'elle soit expressément explicitée, et d'autre part qu'elle soit la plus appropriée et la plus cohérente possible. Il ressort en outre des trois contributions qui s'attaquent à des champs lexicaux particulièrement complexes et prolifiques qu'il conviendrait d'éviter toute confusion des domaines. Si l'on parle de modalité(s) (cf. l'article de Robert Vion) ou de prédicat (cf. l'article de Christian Touratier), il ne faut pas confondre la linguistique et la logique, si l'on s'intéresse aux catégories temporelles du verbe (cf. l'article de Kate Howe), il importe de bien distinguer le sens et la forme, et si l'on définit le prédicat et le rhème ou le sujet et le thème

(cf. l'article de Christian Touratier), il est indispensable de ne pas dissoudre la syntaxe dans la sémantique. Enfin l'expérience et la sagesse montrent qu'il n'est pas du tout nécessaire de « changer de vocabulaire, comme le dit justement Jaap Spa, dès qu'on change de théorie ». On sait en effet que la terminologie très pensée et très fine de linguistes comme Hjelmslev ou comme Damourette et Pichon a rendu leurs travaux, pourtant si riches, quasiment illisibles ou, en tout cas, difficilement lisibles. Par ailleurs la volonté de donner un nom nouveau à tout objet que l'on analyse mieux ou que l'on décrit plus justement que d'autres est-elle vraiment compatible avec l'humilité scientifique et la soumission aux données ?

Christian TOURATIER
Jean-Marie MERLE
Université de Provence